

PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE EN RAPPORT AVEC LE DOSSIER DE L'INDUSTRIE PORCINE

La Direction de la santé publique de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un organisme ayant pour mandat la protection de la santé de la population. Depuis environ dix ans, nous nous sommes impliqués de diverses façons dans le dossier des productions agricoles et plus spécifiquement dans le dossier de la production porcine. Il convient de préciser qu'avant 1992, il y avait très peu de fermes porcines dans le Bas-Saint-Laurent alors qu'aujourd'hui on en compte une centaine. Notre territoire est caractérisé par une plaine côtière propice à l'agriculture et un arrière-pays plus accidenté où on retrouve beaucoup de cours d'eau. La région du Kamouraska est la plus développée au niveau agricole et certaines municipalités y ont atteint la capacité de support en unités animales.

Au cours de ces années nous avons participé à une quinzaine de séances d'information sur les risques à la santé reliés à ce type de production. Ces séances étaient souvent organisées suite à l'implantation d'une porcherie dans une municipalité donnée. Nous avons également rencontré plusieurs Comités de citoyens et conseils municipaux pour répondre à leurs interrogations sur les risques à la santé.

Nous participons à des comités de surveillance de la qualité de l'eau potable des puits dans des secteurs localisés à proximité de lots d'épandage (Isle-Verte, St-Germain et Ste-Luce). À quelques reprises nous avons procédé à l'analyse des puits en pré-implantation de façon à permettre aux citoyens de suivre l'évolution de la qualité de leur eau potable (St-Valérien, St-François-Xavier-de-Viger, Pohénégamook). La plupart de ces actions de monitoring de l'eau potable se font en collaboration avec le MENV et parfois avec les municipalités.

Nous avons participé à la rédaction du document « Les risques à la santé associés aux activités de production animale au Québec » publié par le MSSS en juin 2000, document déjà déposé à la Commission.

Le développement de l'industrie porcine a et va entraîner une intensification importante des activités agricoles sur notre territoire. Ce développement devra cohabiter avec certaines activités et usages à protéger comme le captage des eaux souterraines, la pêche sportive, la villégiature, etc. ...tout un défi en matière d'aménagement du territoire !

Michel Laferrière, biologiste

